



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS- PERRET



63 Rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Colas SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

PricewaterhouseCoopers Audit
Société par actions simplifiée
Siège social : 63 Rue de Villiers - 92208 NEUILLY-SUR-
SEINE CEDEX
Capital de 2 510 460 euros - RCS Nanterre 348 058 165

Colas SA

Société anonyme
1 rue du Colonel Pierre Avia
RCS Paris 552 025 314

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société Colas SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Colas SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note 2 « Résumé des méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(Notes 2, 3 et 19 de l'annexe aux comptes annuels)

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 2 115 millions d'euros sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité des titres. La valeur d'utilité des titres est estimée par la Direction sur la base de critères objectifs, d'éléments prévisionnels ou de tout autre élément représentatif de la valeur réelle des titres détenus. L'évaluation des titres de participation est réalisée annuellement, et dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'utilité des titres, une dépréciation est constituée pour la différence.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA Levallois-
Perret, le 20 février 2026

PricewaterhouseCoopers Audit
Neuilly-sur-Seine, le 20 février 2026

 Jean Marc Deslandes Blandine ROLLAND

 

 

Jean-Marc DESLANDES
Associé

Blandine ROLLAND
Associée

Amélie JEUDI DE
GRISSAC
Associée

Hugues GÉRARD
Associé



Comptes annuels Au 31 décembre 2025

Etats financiers
Annexe aux comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2025

Actif En millions d'euros	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences et droits et valeurs similaires	36	18	18	18
Fonds commercial	1		1	
Autres immobilisations incorporelles	1		1	1
Immobilisations corporelles :				
Terrains	21	5	17	17
Constructions	96	75	21	24
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18	16	3	2
Autres immobilisations corporelles	8	4	3	4
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	5		5	4
Immobilisations financières :				
Participations	2,782	667	2,115	2,101
Créances rattachées à des participations	85		85	104
Prêts	3		3	3
Autres immobilisations financières	6		6	6
Total de l'actif immobilisé	3,061	785	2,277	2,283
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	1		1	3
En-cours de production	1		1	
Produits finis				
Avances et acomptes versés sur commandes	1		1	1
Créances :				
Créances Clients et Comptes rattachés	67		67	61
Autres créances	385	247	138	214
Charges constatées d'avance	3		3	3
Valeurs mobilières de placement :				
Disponibilités	932		932	769
Total de l'actif circulant	1,389	247	1,142	1,051
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif	5		5	12
Total général de l'Actif	4,455	1,032	3,424	3,347

Bilan au 31 décembre 2025

Passif	Exercice 2025	Exercice 2024
En millions d'euros		
Capital	49	49
Primes d'émission, de fusion, d'apport	406	406
Écarts de réévaluation	1	1
Réserves		
Réserve légale	5	5
Réserves statutaires ou contractuelles	1	1
Autres réserves	14	14
Report à nouveau	808	848
Résultat de l'exercice	252	207
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	14	13
Total des capitaux propres	1,549	1,544
Provisions pour risques	24	24
Provisions pour charges	34	29
Total des provisions	58	53
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	29
Emprunts et dettes financières diverses	1,677	1,607
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40	35
Dettes fiscales et sociales	64	57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2	2
Autres dettes	5	10
Produits constatés d'avance	1	1
Total des dettes	1,803	1,741
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	13	9
Total général du Passif	3,424	3,347

Compte de résultat de l'exercice

Compte de résultat	Exercice 2025	Exercice 2024
En millions d'euros		
Ventes de marchandises		
Production vendue	278	243
Montant net du chiffre d'affaires	278	243
Production immobilisée		4
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2	35
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1	
Autres produits	1	-5
Total des produits d'exploitation	283	277
Achats de matières premières et autres approvisionnements	14	13
Autres achats et charges externes	-141	-135
Impôts, taxes et versements assimilés	-9	-8
Salaires	-57	-65
Cotisations sociales	-32	-32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-6	-6
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-1	
- Dotations aux provisions	-8	-5
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	-1	-5
Total des charges d'exploitation	-241	-242
1. Résultat d'exploitation	42	35
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		-1
Produits financiers de participations	364	367
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	28	34
Reprises sur dépréciations et provisions	33	56
Différences positives de change	41	32
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers	466	489
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-169	-202
Intérêts et charges assimilées	-35	-81
Différences négatives de change	-39	-22
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Total des charges financières	-243	-306
2. Résultat financier	223	183
Résultat Courant Avant Impôts	266	218
Produits exceptionnels	1	16
Charges exceptionnelles	-2	-27
3. Résultat exceptionnel	-1	-11
Participation des salariés aux résultats	-1	-1
Impôts sur les bénéfices	-12	1
Résultat de l'exercice	252	207

Annexe aux comptes annuels

Sommaire

- 1 Informations générales sur l'entreprise
- 2 Résumé des méthodes comptables
- 3 Actif immobilisé
- 4 Actif circulant
- 5 Instruments financiers
- 6 Capitaux propres
- 7 Provisions pour risques et charges
- 8 État des échéances des créances et des dettes
- 9 Ventilation du chiffre d'affaires
- 10 Résultat financier
- 11 Résultat exceptionnel
- 12 Charge d'impôt sur le résultat
- 13 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
- 14 Crédits d'impôt
- 15 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées
- 16 Engagements hors bilan
- 17 Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction
- 18 Honoraires des Commissaires aux Comptes
- 19 Filiales et participations

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

Note 1 - Informations générales sur l'entreprise

Informations relatives à l'Entreprise

Colas est une société anonyme immatriculée en France.

Le 19 février 2026, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers de Colas pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Faits significatifs de l'exercice 2025

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025 la société applique le règlement ANC N° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N° 2014-03.

Ces nouvelles dispositions ont conduit à des reclassements comptables qui concernent pour l'essentiel les transferts de charges.

En 2025, les opérations antérieurement comptabilisées en transfert de charges ont été très majoritairement comptabilisées en chiffre d'affaires.

Il s'agit principalement de refacturations de mises à disposition de personnel, ou encore de frais engagés pour le compte de filiales.

Par ailleurs, la société indique qu'aucun événement ni aucune opération comptabilisés au titre de l'exercice ne répondent aux critères de qualification du résultat exceptionnel tels que défini par le règlement précité.

En conséquence, au titre de l'exercice 2025, seuls les mouvements afférents aux dotations et reprises d'amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

À titre de rappel, l'exercice 2024 faisait apparaître des opérations de cession d'actifs financiers et corporels générant un impact d'environ -10 millions d'euros.

Rappel des faits significatifs de l'exercice 2024

Néant.

Note 2 - Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, issues du règlement ANC N° 2014-03, modifié par le règlement ANC N° 2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, et dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la présentation de la colonne de l'Exercice N-1, le montant affiché en 2024 sur la ligne « Reprise des provisions et amortissement, transfert de charges » a été reclassé sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » pour la part qui concernait les transferts de charges.

Le compte de résultat, tel qu'il a été publié en 2024 est rappelé ci-dessous :

Compte de résultat de l'exercice		2024	2023
En millions d'euros	Notes		
Chiffre d'affaires	10	243	208
Reprises des provisions et amortissements, transferts de charges		35	27
Autres produits d'exploitation		(1)	5
Achats consommés		12	(5)
Charges externes		(135)	(129)
Charges de personnel		(97)	(83)
Impôts et taxes		(8)	(7)
Dotations nettes aux amortissements		(6)	(7)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(5)	(6)
Autres charges d'exploitation		(3)	(1)
Résultat d'exploitation		35	2
Produits financiers		489	348
Charges financières		(306)	(262)
Résultat financier	11	183	86
Résultat courant		218	88
Produits exceptionnels		16	122
Charges exceptionnelles		(27)	(42)
Résultat exceptionnel	12	(11)	80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(1)	-
Charge d'impôt sur le résultat	13	1	(17)
Résultat de l'exercice		207	151

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de brevets et marques.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les critères d'activation sont remplis.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis ; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques et matériel et outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

La société applique le règlement ANC 2015-06 pour le traitement des malis de fusion.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont incorporés dans la valeur de ces titres.

Les titres de participation sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs, d'éléments prévisionnels ou de tout autre élément représentatif de la valeur réelle des titres détenus.

L'évaluation des titres de participation est réalisée annuellement, et dans le cas où le coût d'acquisition est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une dépréciation est constituée pour la différence.

En cas de dépréciation, les titres sont dépréciés en priorité puis les créances. Colas constate en outre, une provision pour risque, si nécessaire et s'il existe un engagement formel ou implicite de reconstitution des capitaux propres de la filiale.

Les créances rattachées à des participations et les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

Créances clients

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 60 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non-recouvrement.

Autres créances et comptes de régularisation

Les comptes de régularisation incluent notamment les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs et les charges constatées d'avance.

Disponibilités

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse, ainsi que les dépôts réalisés auprès des centrales de trésorerie du Groupe Bouygues.

Elle comprend par ailleurs les valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

Instruments financiers

Afin de limiter l'incidence des variations de change et de taux d'intérêt sur le compte de résultat, la société est amenée à utiliser des instruments financiers de couverture.

Ces instruments ont pour caractéristiques communes :

- d'être limités aux produits suivants : achats et ventes à terme de devises, *swaps* de devises, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change, *swaps* de taux d'intérêts, *future rate agreements*, achats de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ou de pré-couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

La société applique le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque Colas a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation. Elles concernent essentiellement :

- les provisions pour risques divers dont les litiges et contentieux ainsi que les provisions pour risques sur pertes filiales. Ces dernières sont constituées pour les filiales dont la situation nette négative n'a pu être couverte par les dépréciations des titres et autres créances détenues par Colas sur ces filiales ; et
- les provisions pour charges qui comprennent notamment les avantages au personnel : primes, indemnités de fin de carrière, médailles d'ancienneté, etc.

Indemnités de fin de carrière

La Société provisionne les engagements d'indemnités de fin de carrière. Le passif inscrit au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation, déduction faite des ajustements au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés. La valeur actualisée des engagements au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellés dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements.

A la suite de la mise à jour en novembre 2021 de la recommandation n°2013-02 de l'ANC, la linéarisation de l'acquisition des droits à prestations se fait sur la période concourant à l'obtention des droits jusqu'à l'âge de retraite lorsque ces droits sont plafonnés.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des indemnités de fin de carrière et des médailles d'ancienneté sont les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation (Iboxx € corporate)	3,845 %	3,381 %
Tables de survie Hommes	Insee 2017-2019	Insee 2017-2019
Tables de survie Femmes	Insee 2017-2019	Insee 2017-2019
Age de départ à la retraite des cadres	64 ans	65 ans
Age de départ à la retraite des Etams et compagnons	64 ans	64 ans
Augmentation future des salaires	2.5 %	2.5 %

Régimes de retraite complémentaires

Les engagements en matière de régimes complémentaires à contributions définies et à recevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès des caisses de retraite indépendantes de la société, et sont constatées en charges au rythme des versements.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires intègre principalement le montant cumulé des ventes et prestations de services rendues aux filiales et participations du Groupe.

Impôts

Conformément à la recommandation OEC N°1.20 de février 1987, la société applique la méthode de reconnaissance des impôts différés à l'exception des impôts différés relatifs aux provisions réglementées et subventions d'investissements.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôt non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Consolidation

La société COLAS SA entre dans le périmètre de consolidation du groupe Bouygues dont la société mère est BOUYGUES SA
SIRET : 572 015 246 000216
Adresse : 32 Avenue Hoche, 75008 Paris (France).

Note 3 – Actif immobilisé

3.1 - Immobilisations - Montants bruts	01/01/2025	Restructurat°	Augmentat°	Diminutions	Virements de poste	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	35		2			37
Immobilisations corporelles	145		3			148
Immobilisations financières (1)	2,806		89	-19		2,876
Total	2,986	0	94	-19	0	3,061

(1) Acquisition de titres Tipco Foods pour 35 168 912.31 €, représentant une participation de 24%
Recapitalisation des filiales Colas Belgium pour 30 000 000 € et Colas Afrique pour 24 000 637 €

3.2 - Amortissements et dépréciations	Durées d'amort.	Méthode d'amort.	Amort. cumulés au 01/01/2025	Restructurat°	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amort. cumulés au 01/01/2025
Immobilisations incorporelles	-	Test de valeur	16		2		18
Immobilisations corporelles	3 à 40 ans	Linéaire	95		4		99
Immobilisations financières (1)	-	Test de valeur	592		91	-16	667
Total			703	0	97	-16	784

(1) Ajustement de la dépréciation des titres de participation pour un montant net de 75 744 353 €

Note 4 – Actif circulant

4 - Actif circulant	2025			2024 Net
	Brut	Dépréciations	Net	
Stocks et en-cours	2		2	3
Avances et acomptes versés sur commandes	1		1	1
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés	66		66	61
Autres créances	385	-247	138	214
- Dont Groupe et associés	369	-247	122	182
- Dont Impot différés actif	5		5	7
Charges constatées d'avance	3		3	3
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres				
Disponibilités (1)	932		932	769
Total de l'actif circulant	1,389	-247	1,142	1,051

(1) Dont montant placé auprès des centrales de trésorerie du Groupe Bouygues 931,276,588 €

Note 5 – Instruments financiers

La valeur nette des instruments financiers de Colas SA n'est pas significative au 31 décembre 2025

La somme des encours notionnels au 31 décembre 2025 de chaque type de produit utilisé avec répartition par devise pour les opérations de change est présentée ci-après :

Couverture du risque de change

	USD (1)	HUF (1)	CAD (1)	GBP (1)	Autres (1)	31/12/2025
Achats à terme	66	60	-	-	8	134
Ventes à terme	9	-	38	18	18	83

(1) Contrevaleur en euros.

Note 6 – Capitaux propres

6.1 - Composition du capital social	31 décembre 2024	Création d'actions	Rembours.t d'actions	31 décembre 2025
Nombres de titres	32,641,260			32,641,260
Montant nominal (en euros)	1.5			1.5
Montant du capital social en euros	48,961,890	0	0	48,961,890

6.2 - Principaux actionnaires	Nombre d'actions	% détenu
Bouygues SA	32,641,260	100%

6.3 - Variation des capitaux propres	31-déc-24	Affectation par l'AGO	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2025
Capital	49				49
Primes d'émission, de fusion, d'apport	406				406
Écarts de réévaluation	1				1
Réserve légale	5				5
Réserves statutaires ou contractuelles	1				1
Autres réserves	14				14
Report à nouveau	848	-41			808
Résultat de l'exercice	207	-207		252	252
Subvention d'investissement					0
Provisions réglementées	13			1	14
Total capitaux propres	1,544	-248	0	252	1,549

Note 7 – Provisions pour Risques et Charges

7.1- Provisions pour risques	31 décembre 2024	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions		31 décembre 2025
				Provisions utilisées	Provisions annulées	
Litiges et contentieux	2		1	-1		2
Risque sur Filiales et Participations	9		11	-4	-1	15
Contrôles fiscaux et Urssaf	1		1			2
Pertes de change	12		5	-12		5
Autres provisions pour risques						
Total des provisions pour risques	24	0	18	-17	-1	24

7.2- Provisions pour charges	31 décembre 2024	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions		31 décembre 2025
				Provisions utilisées	Provisions annulées	
Provision pour restructuration			5			5
Indemnités de fin de carrière	25		2			26
Médailles du travail	3					3
Autres provisions pour charges	1			-1		
Total des provisions pour charges	29		6	-1		34

Note 8 - État des échéances des créances et des dettes

8.1 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	Montant net	Échéance à moins d'un an	Échéance entre un et cinq ans	Échéance à plus de cinq ans
Créances de l'actif immobilisé	94	32	7	54
Créances de l'actif circulant	207	207		
Charges constatées d'avance	3	3		
Total	304	242	7	54

8.2 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	Montant Net	Échéance à moins d'un an	Échéance entre un et cinq ans	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	1,691	1,691		
Fournisseurs et comptes rattachés	42	42		
Autres dettes	5	5		
Produits constatés d'avance	1	1		
Total	1,739	1,739	0	0

Note 9 - Ventilation du chiffre d'affaires

9- Ventilation du chiffre d'affaires	France	International	2025	2024
Ventes de produits	2	1	3	4
Prestations de services (1)	124	121	245	239
Transfert de charges (2)	17	13	30	
Total	143	135	278	243

(1) Prestations de services aux filiales et participations

(2) Opérations comptabilisées en chiffre d'affaires, suite à l'application du règlement ANC n° 2022-06

Note 10 - Résultat financier

10- Résultat financier	2025	2024
Revenus des titres de participation	364	367
Produits et charges d'intérêts (nets) (1)	-7	-47
Autres dotations et reprises sur provisions financières	-136	-146
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Différences nettes de change	2	9
Total	223	183

(1) En 2024, la ligne "Produits et charges d'intérêts (nets)" intègre les pertes sur créances en compte courant avec Colas Djibouti et Colas Afrique Centrale pour un montant total de 33 M€

Note 11 - Résultat exceptionnel

11- Résultat exceptionnel	2025	2024
Plus ou moins-values sur cessions non récurrentes d'immobilisations (Terrains, constructions, titres immobilisés)		-10
Autres produits et charges sur opérations de gestion		
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles	-1	-1
Total	-1	-11

Aucun événement ni aucune opération comptabilisés au titre de l'exercice ne répondent aux critères de qualification du résultat exceptionnel tels que défini par le nouveau règlement ANC n° 2022-06

En conséquence, au titre de l'exercice 2025, seuls les mouvements afférents aux dotations et reprises d'amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Note 12 - Charge d'impôt sur le résultat

12.1 - Détail de l'impôt	2025	2024
Impôt exigible au titre de l'exercice	-8	-3
Rappels ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs	-2	0
Impôt différé	-2	4
Impôt sur les bénéfices	-12	1

12.2 - Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	265	-12	253
Résultat exceptionnel	-1	0	-1
Total	264	-12	252

12.3 - Détail de l'imposition différée	Différences temporaires
Actif immobilisé	-2
Actif circulant	2
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	32
Déficit fiscal reportable	8
Base déficit non activée	-8
Totaux bases d'impôt différé	32
Taux d'impôt	25.83 %
Impôt différé à la clôture de l'exercice	8
Report variable	-
Impôt différé au début de l'exercice	10
Charge (produit) d'impôt différé	-2
Impôt différé à la clôture de l'exercice	8

Note 13 - Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

13- Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat	2025
Résultat net de l'exercice	252
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	-2
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	1
Incidence sur l'impôt	
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires	253

Note 14 – Crédits d'impôt

14 - Crédits d'impôts En milliers Euros	Montant	
	2025	2024
Crédit d'impôt recherche	1,217	1,888
Crédit d'impôt mécénat	397	326
Crédit d'impôt famille	108	47
Total	1,721	2,261

Note 15 - Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les transactions, au sens de l'article R. 123-199-1 du code de commerce, significatives effectuées par la société avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.

Note 16 - Engagements hors bilan

16.1 - Engagements	Cautions	Lettres d'intention	Total
Filiales et participations	1,477	43	1,520
Autres entreprises liées	19		19
Tiers	2		2
Engagements donnés	1,498	43	1,541
Engagements reçus	-	-	-
Engagements sur contrats de locations simples			129

16.2 - Sûretés réelles accordées en garantie de dettes

Néant

Note 17 - Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction

17.1 - Effectif moyen	2025	2024
Cadres	462	447
Employés, techniciens, agents de maîtrise	77	78
Total	539	525

17.2 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération brute (rémunération fixe et avantage en nature mais hors rémunération variable) versée en 2025 à Monsieur Pierre Vanstoflegatte au titre de son mandat de Directeur Général a été refacturée par Bouygues SA dont il est salarié, pour un montant de 947 310 euros.

La rémunération brute variable au titre de l'année 2025 provisionnée dans les comptes 2025, s'élève à 1 472 000 euros. Cette rémunération variable est définitivement fixée par le Conseil d'Administration du 19 février 2026 au regard de l'atteinte des critères de performance. Elle sera versée par Bouygues SA à Pierre Vanstoflegatte en 2026 et fera l'objet d'une refacturation à Colas.

Pascal Grangé, Président du Conseil d'administration, a bénéficié d'une rémunération au titre de son mandat d'administrateur à hauteur de 200 000 euros au titre de l'exercice 2025.

Rémunération long terme

Pierre Vanstoflegatte bénéficie d'une rémunération long terme sous forme d'actions de performance (AGA) de la société Bouygues. Au titre de l'exercice 2025, et au regard des performances atteintes, la somme de 712 554 € brut a été provisionnée. Au cours de l'exercice 2025 aucune action n'a été livrée.

Retraite additive

Le Directeur Général bénéficie d'un régime collectif d'assurance de retraite en actions Bouygues, à adhésion individuelle et facultative, relevant de l'article 82 du Code Général des impôts en lieu et place du régime relevant de l'article L.137-11-2 du Code de la sécurité sociale.

L'engagement au titre de l'exercice 2025 a représenté un montant de 372 750 € (soit 11 000 actions).
Ce montant, ainsi qu'une régularisation au titre de l'année 2024 de 85 706 € ont été comptabilisés dans les comptes 2025, représentant un montant total de 458 456 € brut.

Rémunérations allouées aux administrateurs :

Le montant brut de la rémunération des Administrateurs versée en 2025 au titre de 2025 s'est élevé à 224 940 euros.

Note 18 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

18 - Honoraires des commissaires aux comptes En milliers Euros	Pwc		Forvis Mazars	
	2025	2024	2025	2024
Honoraires afférents à la certification des comptes	201	224	242	242
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes				
Total	201	224	242	242

Note 19 - Filiales et participations

19 - Tableau des filiales et participations	Capitaux propres	% détenu	Valeur des titres		Prêts, avances consentis	Cautions avales donnés	CA HT 2025	Résultat net 2025	Dividendes encaissés en 2025
			brute	nette					
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)									
IPF 69	448	100%	236	236				134	134
Aximum	51	100%	90	90			257	10	7
Spac	0	100%	13	6			132	0	
Colas Rail	92	100%	456	456	30	46	370	-15	
Sté de la Raffinerie de Dunkerque	-67	100%	21	-				-2	
Colas Projects	-131	100%	67	-		26	23	-15	
GTOI	5	100%	32	32	3		113	4	
SCPR	19	100%	30	30			32	-5	
Ribal Travaux Publics	31	100%	8	8		11	59	4	3
Gouyer	4	100%	48	23				1	1
Sogetra	16	100%	4	4			66	7	5
Colas Martinique	-5	100%	1	-			23		
Colas Danmark	46	100%	71	48	7		153	5	
Destia Oy	67	100%	259	259		32	773	17	13
Colas LTD	32	100%	61	46		92	287	-2	
Colas Belgium	55	100%	188	32		10	137	3	
Colas Slovakia	20	100%	87	20			70	3	
Colas Hrvatska	26	100%	51	26			51	5	3
Colas Afrique	5	100%	179	-	27		3	-16	
Colas Canada	828	100%	286	286		156	1,893	76	22
Colas Inc	563	100%	143	143			2,036	48	56
Colas Australia Group PTY LTD	50	100%	68	68				6	
Autres filiales détenues à plus de 50%			261	180	138	1,121			72
Total des filiales			2,660	1,993	205	1,494			316
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)									
Colas France	638	13.76%	26	26		46	4,704	167	22
Tipco Asphalt	367	31.61%	40	40				29	20
Tipco Foods	107	24.00%	35	35				1	
Autres participations détenues à moins de 50%			20	20		1			6
Total des participations			121	121		47			48
Total des filiales et participations			2,781	2,114	205	1,541			364